



EAD

**ENSEIGNEMENT
À DISTANCE
ET EN PRÉSENTIEL
2022**

EAD, Auxilia, une nouvelle chance, 7 rue des Haras - 92000 Nanterre



www.asso-auxilia.fr



01 80 42 02 77



contact.ead@asso-auxilia.fr

Pôle Enseignement à distance et en présentiel

NOUS CONNAÎTRE

Acteur engagé depuis 1959 dans la réinsertion des personnes détenues, l'association « Auxilia, une nouvelle chance » peut témoigner de l'importance des activités en milieu carcéral pour sortir des trajectoires de vie qui ont conduit les personnes en prison.

“

”

*Les détenus sortiront un jour, alors il faut les préparer.
C'est toute la société qui en bénéficiera.*

Ces propos tenus fin août 2022 au micro de Radio Notre Dame par Alain Petiot, président d'Auxilia, résument bien l'esprit de l'article 707 du Code pénal. En effet, la loi assigne à la prison une double-mission : punir, mais aussi donner aux personnes condamnées les moyens de sortir de la délinquance ou de la criminalité.

Une formation et un accompagnement sur mesure, au travers de cours par correspondance et en présentiel, dispensés par les **700 bénévoles d'Auxilia** permettent aux personnes détenues de prendre confiance en leurs capacités, restaurer leur image de soi et de saisir une opportunité de recréer du lien social.

Or, les effets de la surpopulation réduisent les capacités de l'administration pénitentiaire à proposer des activités et du travail aux personnes détenues. Dans un milieu dominé par les bruits des alarmes, des cris ou des clés, la violence n'est jamais loin, aggravée par la promiscuité et l'oisiveté contrainte par le manque d'activités.

Dans ces conditions, l'action des associations est vitale. Car si les conditions actuelles d'incarcération peuvent renforcer les inégalités, l'exclusion et les déterminismes sociaux, les interventions associatives contribuent, elles, à les faire reculer.

“

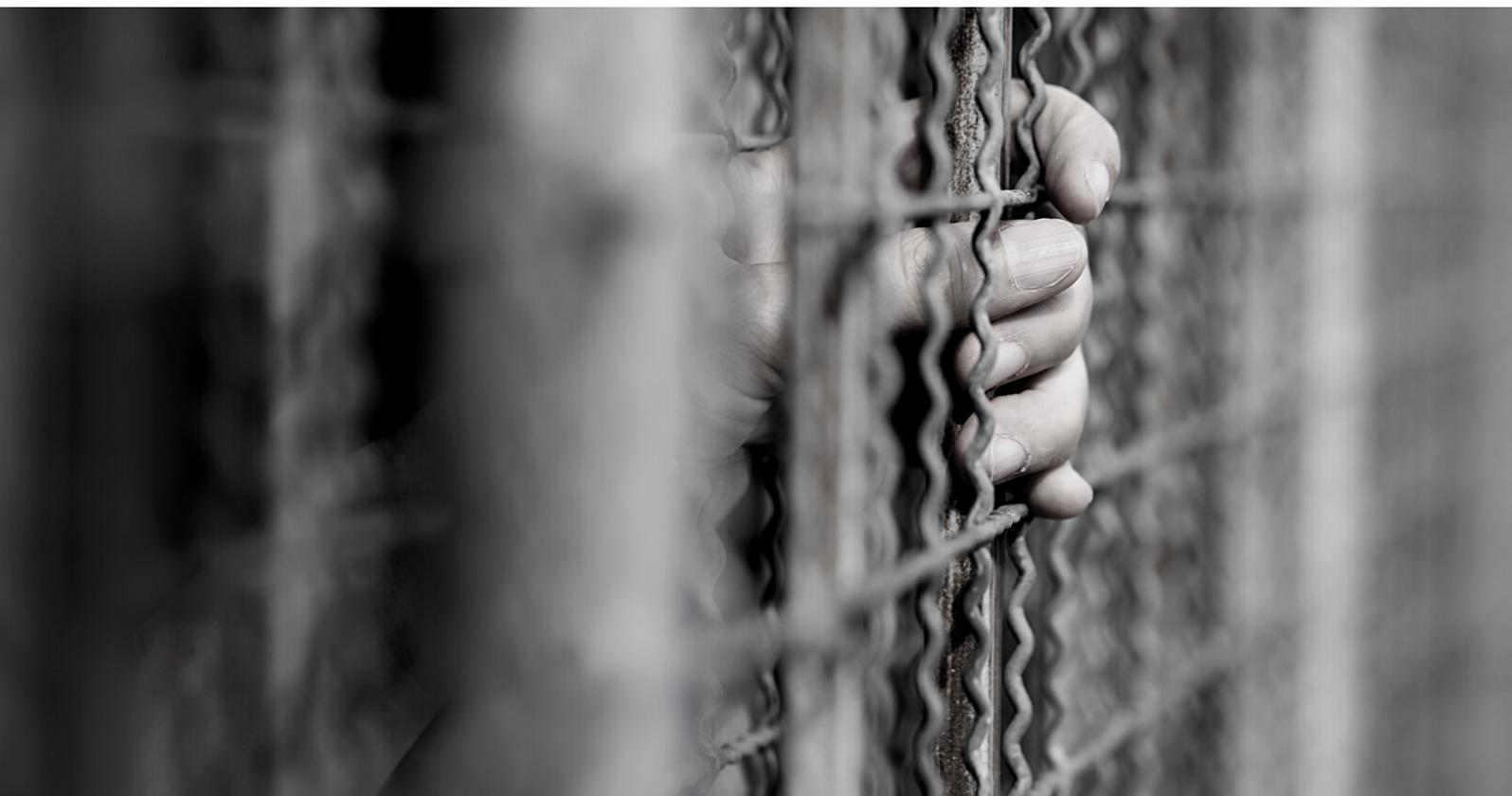
”

Certains détenus se contentent de dormir 15 heures par jour, imprégnés de médicaments, et le reste du temps de regarder la télé. Sur des années, le cerveau ne tient pas, je l'ai vu sur de nombreux détenus. Ainsi, la moindre activité intellectuelle constitue dans ce milieu un véritable fil d'Ariane.

Un apprenant d'Auxilia

Avec en moyenne 1h30 d'activité par jour et un enfermement en cellule 22h/24h en maison d'arrêt, **l'inactivité en prison est une spirale de l'échec**. Etudier, lire, écrire, se cultiver, jouer au foot, se divertir... et tout ce qui permet de faire momentanément abstraction du milieu carcéral contribuent au maintien de l'équilibre psychologique de la personne incarcérée. Les chemins de la réinsertion sont multiples, les pistes encore nombreuses à explorer.

A Auxilia, nous croyons aux pouvoirs de l'apprentissage et à l'action bienveillante pour accompagner les personnes au parcours accidenté. Nous croyons surtout en la capacité de chacun à se relever. Ce sont ces valeurs qui nous rassemblent au sein d'Auxilia.



CHIFFRES CLÉS ET POINTS DE REPÈRES 2022

2200

APPRENANTS

2150 en 2021 et 1830 en 2020



- 95% des apprenants sont en détention¹,
- les apprenants d'Auxilia sont incarcérés dans 148 établissements pénitentiaires sur un total de 187.

[1] Les autres apprenants sont des personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi de longue durée, personnes souffrant d'isolement.

700

BÉNÉVOLES ACTIFS*

dont **620** ont un rôle de formateur



- 50% des bénévoles ont moins de 60 ans,
- en moyenne, un formateur accompagne trois apprenants,
- 73 nouveaux formateurs recrutés en 2022 (taux de fidélité 98 % au 31/12/22).

*un bénévole peut cumuler plusieurs fonctions

90 correspondants de prison présents dans 80 établissements pénitentiaires ont effectué **2500** visites auprès des apprenants.

40 responsables pédagogiques animent les formateurs répartis par matière et niveau.

22 délégués territoriaux recrutent de nouveaux formateurs et animent les collectifs bénévoles localement.

12 bénévoles sont des relais pour personnes en situation difficile (hors monde carcéral).

20 bénévoles engagés à Nanterre (siège) sur la gestion de l'ensemble des parcours apprenants.

15000



SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET COURRIERS

échangés entre apprenants et bénévoles

Temps d'engagement cumulé par les 700 bénévoles :

53000



HEURES DE BÉNÉVOLAT

valorisées à hauteur de

2 040 000 €



ÉQUIPE PERMANENTE

4 salariées, 1 apprentie et 2 mécènes de compétences

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR CHAQUE APPRENANT

Dans le cadre de l'enseignement à distance, les 700 bénévoles d'Auxilia accompagnent tout autant des personnes prévenues que condamnées, tout autant des personnes incarcérées pour des peines courtes (inférieures à deux ans) que pour des peines longues. Les besoins de chaque apprenant sont singuliers.

Apprentissages fondamentaux, remise à niveau, reprise d'études, préparation d'un examen, perspective d'améliorer son employabilité sont des motivations fortes pour certains. D'autres ressentent la nécessité de rester actif intellectuellement, de se cultiver, de se dépasser, et peut-être, d'échapper, un temps, à la condition carcérale à travers la lecture, la culture...

La diversité de ces besoins confirme le mode opératoire d'Auxilia :

- Proposer un parcours de formation à distance sur mesure,
- Définir – avec l'apprenant – des objectifs pédagogiques évolutifs,
- Etablir à travers un dispositif encadré, un lien social riche garant de réussite.

Unique établissement national d'enseignement à distance agréé par l'académie de Versailles.

Dans certains établissements pénitentiaires, la relation pédagogique entre formateur et apprenant est "médiatisée" par la présence d'un correspondant de prison qui rencontre physiquement l'apprenant.

Ainsi, tout au long d'un parcours qui se construit pas à pas, chaque bénévole cherchera à rouvrir le champ des possibles pour poser les bases d'une réinsertion : estime et confiance en soi, projection vers l'avenir, engagement, lien...

De même, un dialogue régulier avec les acteurs et personnels de l'Administration pénitentiaire (responsable local de l'enseignement, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, etc.) permet souvent de dénouer des situations et d'apporter à l'apprenant un environnement propice à son engagement dans la durée.

Renouvellement de notre convention pluriannuelle de partenariat (2022-2024) avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire.

Qui sont les personnes détenues ?

“

”

Du point de vue des caractéristiques socioprofessionnelles, ce public est carencé dans tous les domaines : carences éducatives, carences psychologiques et psychiatriques non traitées, carences professionnelles, etc. Dans la sphère privée, le parcours affectif et familial est souvent très cabossé ; peu de personnes incarcérées disposent d'une situation amoureuse et familiale stable. La prison arrive souvent en dernier ressort face à un public aux caractéristiques particulièrement lourdes en ce qui concerne la prise en charge.

Laurent RIDEL, Directeur de l'Administration Pénitentiaire

D'après le collectif WALDEN

- le taux d'illettrisme dans la population carcérale est trois fois supérieur à la population générale (soit 23%),
- **52% des personnes détenues n'ont aucun diplôme,**
- une personne détenue sur 7 n'a jamais exercé d'activité professionnelle...

(<https://www.collectifwalden.fr/>)

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE DES APPRENANTS

Spécificités de notre public : des jeunes et des femmes

42%

des apprenants ont - de 35 ans

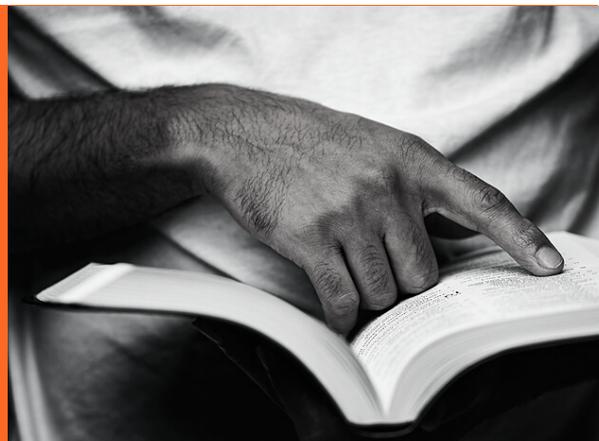
20%

de femmes

(alors qu'elles représentent seulement 2,7% de la population carcérale),

2/3

des formations suivies relèvent des apprentissages fondamentaux et de la remise à niveau



Les “promotions Victor Hugo”, un parcours dedans-dehors pour prévenir les risques de récidive, en partenariat avec l'association Justice 2ème Chance

Sur 2021 et 2022, Auxilia et Justice 2ème Chance (J2C) ont déployé ensemble auprès d'une cinquantaine de personnes détenues, dans trois maisons d'arrêt d'Ile-de-France, un programme original d'accompagnement aussi bien « dedans » (en détention) que « dehors » (après la sortie de prison).

Financé notamment par le Conseil régional Ile-de-France, ce programme se poursuit en 2023 sous le nom « Un métier, une chance ». Les participants vont préparer un projet professionnel autour de 4 secteurs d'activités en tension (bâtiment, environnement, logistique, hôtellerie-restauration) au sein des maisons d'arrêt de Paris La Santé, Villepinte et Nanterre.

Au-delà du repérage des personnes en lien avec les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP), Auxilia intervient sur plusieurs thématiques : la gestion du budget, la prévention santé, la citoyenneté dans le cadre de débats avec des élus...

Ces ateliers collectifs sont un moyen pour Auxilia d'expérimenter de nouvelles modalités d'intervention et d'accompagnement des personnes sous main de justice notamment après leur sortie de détention.



UNE ORGANISATION DÉCENTRALISÉE AU SERVICE DE L'ÉNERGIE COLLECTIVE

Le pôle enseignement à distance, à Nanterre, c'est une équipe double, comprenant **4 salariées permanentes** et une **quinzaine des bénévoles**.

Plus de 20 personnes contribuent ainsi à la bonne marche du siège de l'EAD :

traitement des demandes d'information et analyse des candidatures, constitution des binômes formateurs-apprenants, suivi des parcours, réexpédition du courrier, gestion de la bibliothèque de prêts...

Cette équipe développe et fait vivre l'EAD au quotidien, au côté des bénévoles implantés partout en France et qui ont accepté de prendre des responsabilités complémentaires :

43 RESPONSABLES DE GROUPE (RG)

la personne ressource du formateur

Les 620 formateurs sont regroupés par matière et niveau: français niveau primaire, maths niveau collège... Chaque groupe est animé par un RG qui oriente les nouveaux apprenants vers un enseignant de son groupe, met en place les binômes apprenant-enseignant, et accompagne les formateurs dans la durée.

90 CORRESPONDANTS DE PRISON (CP)

le lien « terrain »

Il ou elle se rend dans les prisons pour rencontrer les personnes détenues souhaitant bénéficier d'une formation et représente Auxilia auprès des personnels de l'établissement pénitentiaire. Dans une relation d'écoute, ce bénévole aide le futur apprenant à identifier ses besoins et constituer son dossier. Sa connaissance de l'apprenant lui permet aussi des échanges utiles avec le formateur tout au long du parcours de l'apprenant.

17 DÉLÉGUÉS TERRITORIAUX (DT)

l'ancrage local

Chargé de l'animation du réseau bénévole de son territoire, il participe au recrutement des bénévoles, organise des réunions d'échanges de pratiques entre eux et tisse des liens avec d'autres associations locales intervenant dans l'univers prison-justice.

9 RELAIS

pour personnes en situation difficile (RPSD)

Ces bénévoles assurent le suivi des apprenants accompagnés hors les murs des prisons.

1 PSYCHOLOGUE

l'écoute soutenante

Spécialisée en écoute épistolaire, la psychologue bénévole reçoit les bénévoles vivant des moments d'inquiétudes ou de doutes dans la relation avec leur apprenant.

Entre pairs, l'entraide mutuelle

Le partage d'expériences entre les formateurs bénévoles est encouragé. Les développements récents du logiciel Phoenix permettent désormais à chacun d'entrer en contact facilement avec ses pairs, qu'ils interviennent ou non auprès du même apprenant.

FOCUS SUR LE CORRESPONDANT DE PRISON :

Un facilitateur / relais entre l'apprenant détenu et son formateur bénévole

Propre à notre association, la fonction de correspondant de prison (CP) consiste, pour le bénévole qui l'assume, à aller rencontrer au sein d'un établissement pénitentiaire une personne détenue engagée ou souhaitant s'engager dans une formation à distance avec Auxilia.

Ces rencontres et entretiens en face à face, souvent au parloir, sont souvent épisodiques, parfois réguliers, selon les nécessités. Ainsi, le CP peut apporter son regard (de l'intérieur de la prison) au formateur à distance de manière à enrichir et renforcer l'étayage autour de l'apprenant.



“ Il faut être en mesure d'accepter que la personne, à un moment donné de sa vie, a fait un faux pas répréhensible par la justice et par la morale. Ce n'est pas donné à tout le monde. Mais quand on a cette capacité d'ouverture, alors on apprend énormément sur l'humain et c'est passionnant. ”

Stéphanie J., CP Auxilia depuis 2018
témoigne de la posture attendue

Bienvenue aux 24* nouveaux correspondants de prison recrutés en 2022

Aujourd'hui, 90 correspondants de prison sont en activité dans 80 établissements différents, soit 58% des établissements pénitentiaires où nous avons des apprenants.

*Certains d'entre eux sont issus des rangs de l'Association Nationale des Visiteurs de Personnes sous main de justice, partenaire d'Auxilia depuis de nombreuses années !



En 2022, présence de Correspondants de prison Auxilia dans 15 nouveaux établissements pénitentiaires

Arras, Cherbourg, Caen, Coutances, Douai, Meaux Chauconin, Le Mans les croisettes, Nantes Carquefou, Rouen, Saint-Brieuc, Saint-Etienne, Valenciennes, Villepinte, Val-de-Reuil et Villefranche-sur-Saône.

Quelles perspectives demain ?

A échéance de 3 à 5 ans, notre objectif est de disposer de correspondants de prison Auxilia dans la plupart des 187 établissements pénitentiaires du territoire de manière à assurer un maillage complet, enrichir le dialogue avec les formateurs à distance et proposer, ainsi, à tous les apprenants un dispositif mixte « distanciel – présentiel ».

DES FORMATIONS ET DES ÉCHANGES POUR SOUTENIR L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

L'engagement bénévole en direction des apprenants notamment détenus est exigeant et nécessite des temps de formation et d'accompagnement. En attendant de pouvoir mettre en œuvre une animation structurée du réseau bénévole (par fonction/ par territoire), nous proposons des temps de rencontres réguliers - notamment pour les nouveaux bénévoles - ainsi que des modules de formation spécifiques qui peuvent être proposés en région.

Merci aux bénévoles concepteurs et co-animateurs des modules de formation !



DES FORMATIONS ET DES ÉCHANGES POUR SOUTENIR L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

En 2022, plus de 300 bénévoles ont participé à des temps de formation, de rencontres et d'échanges de pratiques :

- Modules d'accueil-intégration des nouveaux bénévoles par une visioconférence de 2h pour un groupe de 10 à 15 participants :
 - **65 bénévoles formateurs** accueillis lors de **4 sessions**,
 - **46 bénévoles correspondants de prison** accueillis lors de **3 sessions**.
- **8 ateliers d'échanges de pratiques animés par Marielle Savignac, psychologue** en appui aux bénévoles de Nanterre de façon à prendre en compte la souffrance psychique des personnes dès leur candidature ou premier courrier.
- **3 visites de prison : 17 bénévoles ont été accueillis** au centre pénitentiaire de Nanterre-Hauts-de-Seine à Nanterre et à la maison d'arrêt de Seysses (Haute-Garonne) notamment.
- **7 réunions locales organisées** par les délégués territoriaux ont permis de réunir une soixantaine de bénévoles.

Nouveau module de formation d'une journée en présentiel

« Comment prendre en charge un nouvel apprenant ? » conçu et co-animé par trois formateurs et une correspondante de prison au profit de 17 nouveaux formateurs. (possibilité de proposer ce module en région, nous contacter).

La Plateforme en ligne (modules de sensibilisation sur le monde carcéral conçus et réalisés par Auxilia en 2021) a reçu la visite de près de 300 bénévoles en 2022.

[HTTPS://WWW.PARCOORO.COM/WA87L2LB](https://www.parcroo.com/wa87l2lb)

Moteur de recherche privilégié : microsoft edge



DES FORMATIONS ET DES ÉCHANGES POUR SOUTENIR L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Au-delà des temps d'échanges en collectif, Auxilia a la chance de pouvoir s'appuyer sur les compétences de Marielle Savignac, psychologue bénévole qui intervient depuis 5 ans à l'EAD et aide les formateurs et formatrices à **se préserver tout en soutenant l'apprenant**.

Les faits sont malheureusement là : 7 fois plus de suicides en prison qu'à l'extérieur, 6 fois plus de troubles psychotiques, et une incidence très largement supérieure des maladies infectieuses, avec de grandes difficultés et inégalités d'accès aux soins.

La prison doit prendre en charge des personnes souvent très exclues, avec des problématiques préexistantes. Mais elle contribue aussi à détériorer l'état de santé psychique et somatique de toutes celles et ceux qui y vivent.

C'est pourquoi nous nous attachons à bien prendre en compte ce contexte et à apporter aux bénévoles qui le souhaitent un cadre qui lui permette de trouver sa place d'enseignant et des points de repère. Ainsi, par cet accompagnement individualisé assuré par Marielle, le bénévole sera en capacité de bien gérer cette relation si singulière entre lui et les personnes détenues avec lesquelles il échange.

Un temps fort de rencontres et d'échanges

En janvier 2022, compte tenu de la crise sanitaire, le week-end annuel des bénévoles a été maintenu en visioconférence sous la forme d'une journée de travail qui a réuni une cinquantaine de bénévoles.

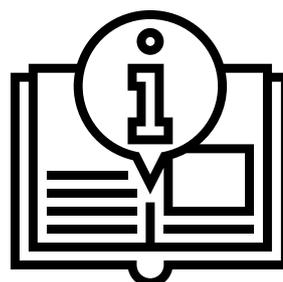
En plénière le matin, en présence du Responsable national de l'enseignement en milieu pénitentiaire, et en format ateliers l'après-midi autour de thématiques diverses : recrutement des bénévoles, collaborations entre correspondants de prison et formateurs, etc.

En janvier 2023, enfin, nous avons pu nous retrouver en présentiel à Nanterre autour d'une cinquantaine de participants et d'intervenants extérieurs !

De nouvelles ressources pour faciliter l'intégration des nouveaux bénévoles

(en cours de rédaction en 2023)

- guide d'accueil des nouveaux formateurs enseignants,
- guide d'accueil des correspondants de prison.



DE NOUVELLES COMPÉTENCES DANS L'ÉQUIPE GRÂCE AUX PARTENARIATS ENTREPRISES

En 2022, nous avons accueilli dans l'équipe permanente deux collaborateurs en mécénat de compétences « fin de carrière » à mi-temps.

Entre janvier et juin 2022, **Joëlle Allory, chef de projet informatique chez AXA a accompagné notre prestataire Edulog afin de développer les nouvelles fonctionnalités de « Phoenix »**, logiciel de gestion des parcours des apprenants. Désormais accessible aux 700 formateurs bénévoles, le logiciel facilite le travail collaboratif entre bénévoles, autour de l'apprenant.

Depuis juillet 2022, Joëlle est formatrice bénévole et reste notre personne ressources pour toute question relative aux usages de Phoenix et, plus généralement, à la réglementation générale sur la protection des données personnelles (RGPD).

Depuis octobre 2022 et jusqu'en septembre 2024, **Gilles Maleplate, collaborateur de la Société générale, nous a rejoint en tant que chef de projet « numérique en détention »**.

Parmi les lères pistes et actions de Gilles, la mise en place d'un groupe de travail composé de formateurs bénévoles qui testent actuellement les fonctionnalités du <https://www.livrescolaire.fr/>, éditeur de manuels scolaires en ligne.



Objectif : mettre en place un partenariat avec le livrescolaire.fr, faire profiter l'ensemble du réseau bénévole de ressources pédagogiques actualisées et préparer ainsi l'arrivée de Numérique En Détention (chantier dont le calendrier reste à la main de l'Administration pénitentiaire).



SE FAIRE CONNAÎTRE ET PARTAGER DES INFORMATIONS AU SEIN DU RÉSEAU

Communication interne :

- 24 newsletters qui informent l'ensemble du réseau bénévole sur la vie de l'association (rendez-vous divers, mouvements au sein du réseau, informations ou témoignages de nos partenaires...). Elles permettent aussi de diffuser des informations ou ressources sur l'univers carcéral ou sur des actions collectives auxquelles Auxilia participe, comme la campagne « Internet en détention » (lire page 13) ou les JNP (Journées nationales prison), etc.
- Découvrir le monde carcéral. Nous avons réalisé une page internet composée de courts modules en ligne qui vous permettront de mieux comprendre le contexte d'apprentissage des apprenants en parcours avec Auxilia
- Cette année encore, grâce au soutien de Christian Guemy (alias « C215 »), nous avons pu offrir un calendrier 2023 unique à nos apprenants !



Communication externe

- Publications sur les réseaux sociaux : vidéo sur les correspondants de prison (CP) avec le témoignage de Stéphanie et Philippe (exemple)
- Rédaction d'articles publiés sur le site d'Auxilia et relayés sur les réseaux sociaux : 16 articles publiés en 2022 sur l'activité de l'EAD ;
- Augmentation du nombre d'abonnés sur LinkedIn : **+ 60 % en 2022**



DEUX NOUVEAUX PARTENAIRES FINANCEURS, ACTEUR PUBLIC ET MÉCÈNE

Créé fin 2010, le fonds de dotation « le Chant des Étoiles » regroupe 5 familles. Il soutient des associations en les aidant principalement dans leur fonctionnement.

Le Chant des Etoiles accorde une priorité aux associations qui agissent en France auprès des personnes les plus oubliées, isolées ou délaissées. L'humanisation de la fin de vie, l'accompagnement des personnes passées ou placées sous main de justice et la grande précarité constituent les thématiques majeures de son engagement. Contribuer à la structuration du monde associatif fait également partie des objectifs des fondateurs.



Le Chant des Étoiles soutient l'EAD en fonctionnement à hauteur de 20.000 € en 2022 et 30.000 € en 2023. Au-delà de l'aspect financier, par des échanges réguliers, son équipe nous accompagne sur des questions méthodologique et sur la mise en réseau.



Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) soutient les actions de formation des bénévoles des associations d'envergure nationale. Nous avons signé avec lui une convention pluri-annuelle 2022-2024 qui nous accorde une subvention de 5000€ / an.

C'est notre second partenaire public après l'Administration pénitentiaire.

A partir de mai 2022, grâce à l'accompagnement méthodologique d'une consultante spécialisée, Catherine Sudres (Causes & Co), nous avons travaillé à la construction d'une stratégie pour la recherche de nouveaux partenaires financeurs et mécènes : élaboration d'un argumentaire / discours de cause (pourquoi rechercher des fonds privés) ; définition des besoins, projets et chiffrage...

A la suite de ces travaux, s'est constitué un « comité mécénat » composé d'ambassadeurs, bénévoles, membres du conseil d'administration ou personnes ressources. Ils nous permettent d'identifier des mécènes potentiels en mobilisant leur réseau et en participant à la prise de contacts puis aux rendez-vous.

Merci à celles et ceux qui ont déjà contribué à cette démarche qui reste totalement ouverte à tout nouveau contributeur !

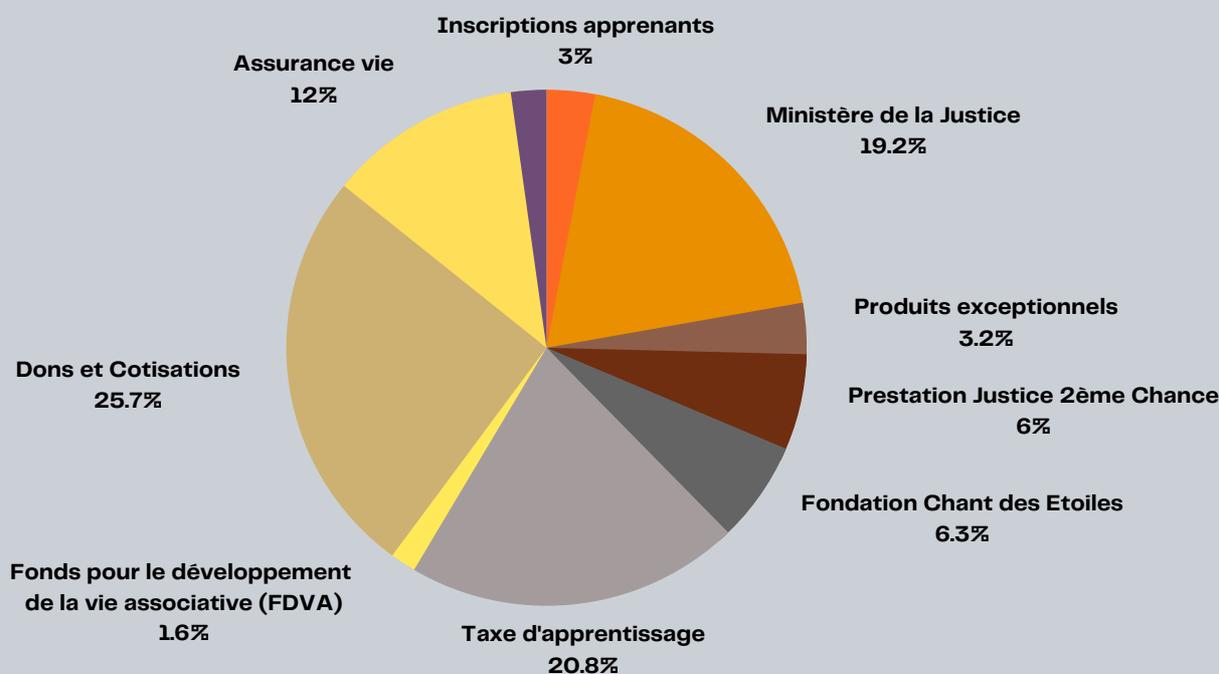
EMPLOIS ET RESSOURCES EN 2022

Avec une équipe permanente de 6 salariés pour assurer l'animation du dispositif d'enseignement à distance et les activités courantes, le budget de l'EAD est de l'ordre de 430.000€.

En 2022, faute de ressources suffisantes, ce budget a dû être réduit drastiquement : non remplacement de salariés, suppression d'actions... et l'équilibre a été assuré par un apport du siège.

Nos efforts pour redéfinir un modèle économique, autrefois basé pour l'essentiel sur la taxe d'apprentissage, et construire une structure de financement pérenne restent entiers : compte tenu du manque structurel de soutien public, la recherche de fonds privés est privilégiée et un accompagnement pour construire une stratégie mécénat a été mis en œuvre.

Les fonds publics représentent seulement 20% de nos ressources



85% des fonds collectés servent notre mission d'insertion auprès des apprenants

- 25%** Accueillir, former et animer le réseau bénévole
- 5%** Agir dans l'éco-système prison justice (plaidoyer)
- 15%** Rechercher des partenaires financeurs
- 50%** Répondre aux besoins des apprenants
- 5%** Communiquer, recruter de nouveaux bénévoles



GRÂCE À L'ENGAGEMENT CITOYEN DES



700 BÉNÉVOLES

QUI EFFECTUENT CHAQUE ANNÉE



53 000 HEURES DE BÉNÉVOLAT

NOUS SOMMES CAPABLES DE RÉALISER



2 040 000 € D'ACTIONS

AVEC UN BUDGET D'ENVIRON



400 000 € EFFET LEVIER X5

LES DÉFIS À RELEVER

Un contexte socio-économique très évolutif nous pousse à faire évoluer notre offre de formation et nos modalités d'accompagnement pour mieux répondre aux besoins des apprenants que nous accompagnons.

Parmi les évolutions notables : le niveau scolaire (allophones, situation d'illettrisme) et les besoins d'insertion des personnes détenues (employabilité à renforcer), les pathologies psychiques au sein de la population carcérale, les nouvelles modalités d'engagement bénévole ou encore la création de Structures d'accompagnement à la sortie (SAS) au sein des établissements pénitentiaires, etc.

Nos premières pistes de réflexion travaillées à l'occasion du week-end des bénévoles de fin janvier 2023. À poursuivre, enrichir, confronter...

Sur le cœur de notre mission

- **Faire évoluer l'offre de formation à distance** de manière à compléter les parcours « académiques » par des modules pré-professionnels, supports d'une future insertion.
- **Renforcer le réseau des « correspondants de prison »** : d'ici 3 à 5 ans, nous espérons disposer d'un bénévole dans chaque établissement pénitentiaire.
- **Préparer l'arrivée du numérique en détention** en commençant par l'expérimentation de nouvelles pratiques au sein du réseau des formateurs bénévoles.
- **Mettre en œuvre un dispositif d'intégration** et de fidélisation des bénévoles.
- **Proposer une animation** territoriale et sectorielle du réseau des bénévoles.

Sur les autres missions

- **Renforcer le modèle économique** de l'EAD, diversifier nos partenaires financeurs, fidéliser nos donateurs et mécènes.
- **Développer nos partenariats opérationnels** (Administration pénitentiaire, Éducation nationale, acteurs associatifs, éditeurs, organismes de formation...).
- **Accroître l'image de marque et la notoriété** d'une action unique en France.
- **Poursuivre notre contribution au plaidoyer** pour l'accès à internet en prison et lutter contre les préjugés et / ou fantasmes vis-à-vis des personnes détenues.

AUXILIA CONTRIBUE À LA CAMPAGNE COLLECTIVE DE PLAIDOYER POUR L'ACCÈS À **#INTERNETENPRISON**

Pour tout un chacun, Internet est aujourd'hui omniprésent et incontournable. Pourtant, plus de 72 000 citoyens et citoyennes en restent aujourd'hui exclus : pour les personnes détenues, la fracture numérique est entière.

Outil d'émancipation, d'autonomisation et d'atténuation de la ségrégation due à l'enfermement physique, l'accès à Internet conditionne l'effectivité de nombreux droits.

Il constitue également un levier majeur pour développer et diversifier l'offre de loisirs, d'enseignement, de formation et de travail, pour limiter les phénomènes de dépendance et d'exclusion, pour préparer la sortie et, plus généralement, pour atténuer la rupture vis-à-vis des modes de fonctionnement de la société libre.

En particulier, l'accès à internet en détention offrirait la possibilité pour les personnes détenues – quel que soit leur niveau scolaire – de disposer largement des contenus pédagogiques indispensables pour s'engager et avancer dans un parcours de formation, indépendamment du statut sous lequel il s'opère : centre scolaire en détention, formation à distance avec Auxilia, partenariats locaux avec des associations ou des universités...

Depuis plus de dix ans, les recommandations en ce sens des institutions et autorités administratives indépendantes se succèdent : Contrôleur général des lieux de privation de liberté, Défenseure des droits, Conseil économique, social et environnemental et, plus récemment, Commission nationale consultative des droits de l'Homme. Fin 2020, la mission d'information du Sénat sur la lutte contre l'illectronisme et pour l'inclusion numérique qualifiait cette situation de « double peine » pour les personnes privées de liberté*. Et de nombreux pays ont déjà permis l'entrée d'Internet en détention.

En septembre 2022, s'est constitué un collectif qui a interpellé les décideurs à travers une lettre ouverte signée par près de 600 acteurs du monde prison-justice et personnes étant ou ayant été incarcérées ainsi que leurs proches. Tous partagent le même constat : l'accès à Internet entre les murs est indispensable pour l'exercice des droits fondamentaux et la préparation à la sortie...

Pour en savoir plus : <https://internet-en-prison.fr/#cequenousdefendons>

*Rapport de la mission d'information du Sénat sur la lutte contre l'illectronisme et pour l'inclusion numérique, 17 septembre 2020.

AUXILIA

UNE NOUVELLE CHANCE

Merci à tous nos partenaires !

